

TABLEAU EN ANNEXE DU RÈGLEMENT SUR LES DROITS

3. DROITS

3.1 AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT

3.1.1 ADMISSION

<ul style="list-style-type: none"> l'ouverture du dossier; 	Pour l'enseignement régulier: 30 \$ en date du 23 janvier 2013 (payable au SRAM) Pour la formation continue, le montant varie selon les catégories : MESRST 35 \$ Emploi-Québec : 0 \$ Auto financé : 200 \$ Autre : selon l'entente avec le partenaire
<ul style="list-style-type: none"> l'analyse du dossier; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> la gestion du dossier pour un cours d'été; 	5 \$ / cours
<ul style="list-style-type: none"> les changements de programme; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les changements de profil; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les changements de voie de sortie; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> l'analyse du dossier pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC); 	25 \$
<ul style="list-style-type: none"> les entrevues de validation aux fins de l'analyse des dossiers de la RAC; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les tests d'évaluation de connaissances (mathématiques, anglais, etc.); 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> l'analyse du dossier d'un ancien étudiant; 	25 \$ pour l'enseignement régulier 35 \$ pour la formation continue* *(si plus de 2 ans d'absence)
<ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des acquis expérientiels aux fins de l'admission; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les auditions, tests et examens physiques préadmission; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les tests d'évaluation de connaissance de la langue d'enseignement; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les pénalités pour retard à l'admission; 	N/A
<ul style="list-style-type: none"> l'analyse du dossier d'étudiants étrangers aux fins de l'admission; 	Payable au SRAM (80 \$ au 23/01/13)
<ul style="list-style-type: none"> l'étude du dossier scolaire pour les étudiants français en stage; 	60 \$
<ul style="list-style-type: none"> l'étude du dossier scolaire pour les étudiants français en séjour d'études. 	110 \$

3.1.2 INSCRIPTION

	Temps plein : 20 \$ / session Temps partiel : 5 \$ / cours
<ul style="list-style-type: none"> l'annulation de cours dans les délais prescrits; 	Inclus
<ul style="list-style-type: none"> l'attestation de fréquentation requise par une loi; 	5 \$
<ul style="list-style-type: none"> l'attestation de fréquentation requise par une démarche d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur; 	5 \$
<ul style="list-style-type: none"> le bulletin ou relevés de notes officiels; 	5 \$
<ul style="list-style-type: none"> les tests de classement lorsque requis par un programme; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> l'émission de commandite; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> les modifications de choix de cours ou d'horaire pour des raisons déterminées par règlement; 	25 \$
<ul style="list-style-type: none"> les reçus officiels pour fins d'impôt au comptoir étudiant (gratuit sur le Portail); 	5 \$
<ul style="list-style-type: none"> la révision de notes; 	0 \$

3. DROITS (suite)

3.1 AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT (suite)

<ul style="list-style-type: none"> • l'établissement des équivalences, des dispenses et des substitutions; 	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> • la reconnaissance des acquis expérientiels (RAC); 	50 \$ / compétence
<ul style="list-style-type: none"> • les pénalités de retard pour la prise de possession de l'horaire; 	25 \$ pour l'enseignement régulier 0 \$ pour la formation continue
<ul style="list-style-type: none"> • les pénalités pour retard de paiement; 	25 \$
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription à des cours à temps partiel; 	2 \$ l'heure
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription à des cours hors programme; 	5 \$ l'heure
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription à des cours pour les étudiants non-résidents du Québec; 	1 384 \$ 6,76 \$ l'heure
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription à certains cours optionnels en éducation physique (frais transport, sécurité, participation, etc.): <ul style="list-style-type: none"> ➢ randonnée en montagne (fin de semaine); ➢ randonnée en montagne (intersession); ➢ escalade sur structures artificielles; ➢ surf à pagaie en rivière; ➢ volleyball intérieur et de plage; ➢ excursion en montagne 1; ➢ raquette à neige; ➢ excursion en montagne 1 (intersession); ➢ vélo de montagne; ➢ ski alpin/planche à neige; ➢ escalade de rocher; ➢ excursion en montagne 2; ➢ excursion hivernale en montagne; ➢ excursion en montagne 2 (intersession); ➢ kayak en rivière; ➢ cyclo-camping; ➢ ski nordique; ➢ activités aquatiques en eau vive (fin de semaine); ➢ activités aquatiques en eau vive (intersession); 	- 55 \$ 55 \$ 16 \$ 95 \$ 20 \$ 55 \$ 70 \$ 55 \$ 120 \$ 55 \$ 65 \$ 55 \$ 55 \$ 55 \$ 95 \$ 10 \$ 60 \$ 95 \$ 95 \$
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription à des stages optionnels d'alternance travail-études; 	125 \$
<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription au programme optionnel (Baccalauréat international); 	350 \$
<ul style="list-style-type: none"> • les frais administratifs de l'Alliance Sport-Études (étudiants athlètes admis). 	42 \$ / session
<h3>3.1.3 AUTRES DROITS AFFÉRENTS</h3>	Temps plein : 25 \$ / session Temps partiel : 6 \$ / cours
<ul style="list-style-type: none"> • l'accueil dans les programmes; 	Inclus
<ul style="list-style-type: none"> • la carte étudiante; 	Inclus
<ul style="list-style-type: none"> • les coûts pour le remplacement de la carte étudiante; 	5 \$
<ul style="list-style-type: none"> • l'agenda étudiant; 	Inclus

3. DROITS (suite)

3.1 AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT (suite)

<ul style="list-style-type: none"> l'aide à l'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> le Centre d'aide en français (CAF); le Centre d'aide à l'apprentissage (CAA); autres mesures d'aide (Cargo, 5^e heure, en laboratoire); les services d'orientation; 	<p>-</p> <p>5 \$ / l'heure</p> <p>5 \$ / l'heure</p> <p>Inclus</p> <p>Inclus pour l'enseignement régulier N/A pour la formation continue</p>
<ul style="list-style-type: none"> l'information scolaire et professionnelle; 	<p>Inclus pour l'enseignement régulier À définir pour la formation continue</p>
<ul style="list-style-type: none"> les documents pédagogiques remis à tous les élèves dans le cadre d'un cours; les avances de fonds; les coûts pour le remplacement de documents de la bibliothèque endommagés ou perdus; 	<p>Inclus</p> <p>Inclus</p> <p>Coût de remplacement du livre + 5 \$ (frais) + amendes</p>
<ul style="list-style-type: none"> les coûts pour le remplacement de l'équipement audiovisuel perdu ou endommagé; 	<p>Montant payé à l'achat par le Cégep + 5 \$ (frais) + amendes</p>
<ul style="list-style-type: none"> le coût de remplacement du matériel d'éducation physique en retard, endommagé ou perdu; 	<p>Selon la procédure établie</p>
<ul style="list-style-type: none"> crédit d'impression autorisé (selon les tarifs en vigueur). 	<p>Inclus un crédit de 8 \$ / session</p>

3. DROITS (suite)

3.2 DE TOUTE AUTRE NATURE

3.2.1 DE TOUTE AUTRE NATURE

Temps plein : 77 \$ / session
 Temps partiel : 20 \$ / cours
 Une indexation annuelle (basée sur l'IPC) est appliquée depuis la session Automne 2014
 IPC Québec 2013 = 0,7 %
 IPC Québec 2014 = 1,6 %
 Les droits de toute autre nature ne sont pas exigés durant les sessions d'été

• l'accueil de masse;	Inclus
• les activités communautaires éducatives :	Inclus
➤ radio étudiante;	Inclus
➤ journal étudiant « Point final »;	Inclus
➤ comité philo;	Inclus
➤ café étudiant;	Inclus
➤ comité jeux de rôles;	Inclus
➤ comité plein-air;	Inclus
➤ comité voyage;	Inclus
➤ comité informatique;	Inclus
➤ comité action – protection – environnement (C.A.P.E.);	Inclus
➤ comité cinéma;	Inclus
➤ comité art et mobilisation;	Inclus
➤ projets étudiants divers.	Inclus
• les activités socioculturelles : selon les règles du RIASQ, certaines activités ne sont pas accessibles aux étudiants de la formation continue	
➤ activités interculturelles;	Inclus
➤ théâtre;	140 \$ / année
➤ métiers de la scène;	140 \$ / année
➤ cabane à sucre;	15,00 \$
➤ tournoi de golf;	49,00 \$
➤ cours de guitare;	100,00 \$
➤ local de musique;	Inclus
➤ jeunes démocrates;	25,00 \$
➤ animations midi :	-
★ maisons en pain d'épices;	Inclus
★ bingo;	Inclus
★ Guitar Hero;	Inclus
★ défi têtes rasées;	Inclus
★ Journée de la culture;	Inclus
★ fêtes gourmandes;	Inclus
★ spectacles variés.	Inclus

3. DROITS (suite)

3.2 DE TOUTE AUTRE NATURE (suite)

➤ concours externes :	-
★ recueil de poésie;	Inclus
★ cégep BD;	Inclus
★ intercollégial de philosophie;	Inclus
★ critère;	Inclus
★ sculpture sur neige;	Inclus
★ l'Égrégore.	Inclus
➤ Cégeps en spectacle;	Inclus
➤ Science... on tourne!;	Inclus
➤ activités d'intégration;	Inclus
➤ accueil;	Inclus
➤ équipes d'improvisation;	140 \$/ année
➤ défilé de mode;	Inclus
➤ chorale jazz-pop;	140 \$/ année
➤ ateliers de Djembe;	80 \$ pour 10 heures de cours
➤ initiation à la photo;	80 \$ pour 12 heures de cours
➤ cours de piano;	100 \$ pour 8 cours privés de 45 minutes
➤ troupes de danse :	
★ contemporaine;	140 \$ / année
★ jazz;	140 \$ / année
★ hip hop;	140 \$ / année
★ latine;	80 \$ pour 10 heures de cours
★ swing;	80 \$ pour 10 heures de cours
• les activités sportives : selon les règles du RSEQ, certaines activités ne sont pas accessibles aux étudiants de la formation continue	-
➤ équipes sportives de compétition (intercollégial) :	-
★ volleyball féminin division 1;	675 \$ / année
★ volleyball masculin division 2;	375 \$ / année
★ rugby masculin;	375 \$ / année

3. DROITS (suite)

3.2 DE TOUTE AUTRE NATURE (suite)

★ hockey sur glace masculin;	2 750 \$ /année
★ hockey sur glace féminin;	1 650 \$ / année
★ hockey cosom masculin;	325 \$ / année
★ cheerleading;	325 \$ / année
★ cross country (en collaboration avec Les Rapides du Lac St-Louis);	375 \$ / année
★ soccer féminin intérieur, 7 contre 7 et extérieur;	375 \$ / année
★ soccer masculin intérieur, 7 contre 7 et extérieur;	375 \$ / année
★ académie de golf;	3 500 \$ / année
★ baseball.	1 500 \$ / année
➤ autres activités offertes :	-
★ tournois intramuros;	Inclus
★ basketball mixte libre;	Inclus
★ badminton libre (horaire variable);	Inclus
★ activités départementales (location de plateaux);	Inclus
★ abonnements à la salle de musculation, location d'équipement de sport, location de terrain de badminton, location de salles de sport et de gymnases et inscriptions aux cours de mise en forme et de yoga;	25 % de réduction à tous ces services pour les étudiants du Cégep par rapport aux prix offerts à la communauté.
	50 % de réduction pour l'abonnement à la salle de musculation seulement pour les étudiants inscrits dans les cours d'éducation physique (musculation 1 109-330-MQ et musculation 2 109-930-MQ) par rapport aux prix offerts à la communauté si l'inscription a lieu durant les semaines du cours.
★ abonnements, entrées libres, location d'équipements et cours d'escalade au VERTICAL;	25 % de réduction pour les étudiants du Cégep par rapport aux prix offerts à la communauté.
	50 % de réduction pour tous les services du VERTICAL pour les étudiants inscrits dans le cours d'éducation physique (escalade sur structures artificielles 109-640-MQ) par rapport aux prix offerts à la communauté si l'inscription a lieu durant les semaines du cours.
★ Booster club;	Inclus

3. DROITS (suite)

3.2 DE TOUTE AUTRE NATURE (suite)

• l'encadrement pour l'aide financière;	Inclus
• le placement et l'insertion au marché du travail;	Inclus
• les services de santé;	N/A
• les services sociaux;	Inclus
• les services adaptés SAIDE;	Inclus
• les services psychologiques;	N/A
• les pénalités pour chèques sans provision;	25 \$
• les pénalités pour coupure de cadenas sur un casier utilisé sans autorisation;	20 \$
• les assurances collectives;	Inclus
• les assurances collectives pour les étudiants internationaux.	Entre 600 \$ et 800 \$ par année*
* Selon le montant négocié avec la compagnie d'assurance.	